

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 19/2 (1992)

DOI: 10.11588/fr.1992.2.57282

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

elle était le ressort effectif de tous les Etats. C'est une critique du même type que formula aussi Heinrich Gottfried Scheidemantel à Iena. Il faisait en outre grief à Justi d'avoir utilisé la définition des lois trop vague de Montesquieu et renvoyait à celles qu'avaient fournies depuis un siècle les doctrines du droit naturel. Dans cette galerie de grands juristes germanophones du XVIII^e siècle, Joseph von Sonnenfels, professeur de sciences économiques à Vienne, et réformateur du droit autrichien ne pouvait manquer, d'autant moins que, sur des points pratiques, il se référait explicitement à Montesquieu. Ce fut le cas aussi du juriste et publiciste David George Strube de Hanovre qui polémiqua en faveur de Montesquieu contre son détracteur Holberg. On ne s'étonne pas non plus de voir citer Friedrich Carl von Moser dont les »Encouragements« (*Beherzigungen*) publiés en 1761 se voulaient une véritable réponse à l'»Esprit des lois«, jugé par lui trop utopique. On s'étonne en revanche que n'aient pas été consacrées autant de pages à un autre conservateur Justus Möser dont J. Moes a montré qu'il avait été pourtant un lecteur attentif de l'»Esprit des lois«. Avec Karl Salomo Zachariä, professeur de jurisprudence à Heidelberg à partir de 1809, on franchit les limites du XVIII^e siècle pour rejoindre les libéraux du siècle suivant: Brockhaus, Rotteck et Welcker, grands admirateurs de Montesquieu et Bülow, l'auteur de l'article »Montesquieu« dans la 2^e édition (1847) de leur célèbre »Staatslexikon«.

Frank Herdmann complète son travail par la liste des auteurs étudiés et de ceux chez lesquels il n'a relevé que des citations isolées. Complément plus original et plus utile: il ajoute une liste des concordances entre les chapitres de l'»Esprit« et leurs mentions dans les œuvres étudiées. Si bien que le travail se présente à la fois comme un catalogue, un dictionnaire et un guide de la lecture de Montesquieu en Allemagne. L'analyse transversale de certaines notions comme séparation des pouvoirs, théorie des climats etc. en est ainsi rendue sinon aisée du moins possible.

On regrettera cependant que l'auteur n'ait pas explicité plus clairement ses choix méthodologiques, qu'il s'en soit tenu – à quelques entorses significatives près – à un positivisme étroit et ne se soit pas servi par exemple de la notion de réécriture, si utile dans ce type de travail. On regrettera aussi qu'il n'ait pas tenu compte davantage des travaux français de S. Goyard-Fabre, G. Benrekassa, P. Vernière, que d'autres travaux plus spécialement consacrés à la lecture de Montesquieu en Allemagne semblent ignorés. Nous avons cité J. Moes, on aurait pu évoquer aussi l'article de G. L. Fink sur la théorie des climats¹. On est surpris enfin que n'ait pas été reprise, pour l'approfondir, la lecture de Montesquieu par Kant et qu'il soit dit si peu de choses de celle de Herder. Au chapitre des défauts, il faudrait enfin mentionner les trop nombreuses erreurs typographiques qui affectent presque l'ensemble des titres français. Reste malgré tout un ouvrage qui sans répondre à l'attente initialement évoquée constitue un bon et utile instrument de travail.

Jean MONDOT, Bordeaux

Nikolaus GÖTZ, *Das Deutschlandbild Voltaires in seinen historiographischen Werken*, Saarbrücken (Selbstverlag) 1989, 250 p.

Le sujet paraissait bien connu. Un colloque lui a même naguère été explicitement consacré (*Voltaire und Deutschland*, Mannheim 1978). Mais il manquait encore une présentation d'ensemble des rapports entre Voltaire et cette Allemagne qui a beaucoup compté pour lui.

1 Cf. J. MOES, »La place de Montesquieu dans la production journalistique de Justus Möser«, in: *De Lessing à Heine, Un siècle de relations littéraires et intellectuelles entre la France et l'Allemagne*, Université de Metz, Didier-Erudition, 1985, pp. 123–141. et G. L. FINK, »De Bouhours à Herder: la théorie des climats et sa réception outre-Rhin«, in: *Recherches Germaniques*, CNRS/Strasbourg, n° 15-1985, pp. 3–62.

Ce petit volume, édité par l'auteur en micro-impression, mais fort proprement, et avec un intéressant appareil critique (cartes géographiques nombreuses, tableaux divers accompagnent une bibliographie bien à jour) est donc le bienvenu, même s'il ne prétend pas apporter de grandes découvertes et s'il reconnaît avoir laissé hors de son champ des domaines importants de l'œuvre voltairienne. Il n'ignore pas par exemple que les sarcasmes de »Candide« ou maint jugement désinvolte de la correspondance pourraient porter des ombres sur l'image positive de l'Allemagne que son corpus lui fait dessiner.

Adoptant une approche classique (l'homme et l'œuvre), l'étude s'intéresse successivement aux rapports concrets de Voltaire avec le monde germanique, puis à la manière dont lui-même a parlé de l'Allemagne. A rassembler tous les éléments épars, la somme finit par être fort conséquente. Voltaire se révèle en son temps comme un des meilleurs connaisseurs de la réalité allemande, même s'il n'a jamais réussi à en maîtriser convenablement la langue. Son intérêt l'y poussait. Il y a vu d'abord un moyen de publier plus commodément qu'en France, aidé en cela par des libraires compétents comme G. C. Walther de Dresde; puis un lieu de contacts commerciaux ou financiers, propice à de fructueuses opérations; une terre de liberté où il a cru un temps pouvoir s'exprimer loin de la censure française; un monde aussi où il avait l'impression d'être apprécié à sa juste valeur, comme en témoignait l'accueil flatteur voire enthousiaste qui ne lui a pas été mesuré dans les cours germaniques. Et, bien entendu, c'est en ces lieux que résidait celui qui a sans doute le plus compté pour lui: le très aimé et redouté roi de Prusse, son seul vrai interlocuteur peut-être.

Des »Annales de l'Empire« à l'»Essai sur les mœurs«, l'Allemagne tient une grande place dans l'œuvre historique de Voltaire. La seconde partie du livre s'attache à en dresser l'image contrastée, bien dans la ligne des obsessions du maître de Ferney: barbarie des premiers temps, mais aussi forme primitive de liberté; »nuit du moyen âge«, scandée par l'interminable conflit du Sacerdoce et de l'Empire; convulsions de la Réforme; affreuses destructions de la guerre de Trente ans; bref un tableau fort sombre que vient à peine nuancer l'évocation de quelques découvertes, ou la mention de grands hommes, qui ne sauraient d'ailleurs soutenir la comparaison avec leurs homologues italiens ou français. En vif contraste avec ce passé douloureux, l'Allemagne moderne est décrite de manière positive, rivalisant d'éclat désormais avec les plus grandes nations européennes. Cette vision optimiste finale, comme le remarque judicieusement l'auteur, semble au point de convergence d'une observation objective et d'une jubilation personnelle, l'Allemagne au fond manifestant d'autant mieux son entrée dans le monde des lumières qu'elle semble entendre le message de Voltaire et sait si bien accueillir son émetteur.

Par-delà un événementiel qu'il dédaigne moins qu'il ne le dit dans ses déclarations d'apparat, Voltaire fait montre aussi d'un vif intérêt pour la forme politique originale de l'entité allemande. Il revient à de nombreuses reprises sur les avatars du Saint Empire Romain Germanique, cet Etat éclaté dont le chef, sauf notables exceptions, n'a guère de pouvoir, conception dont Voltaire sait à l'occasion discrètement souligner qu'elle arrange bien la France, qui n'a ainsi pas à redouter un voisin affaibli par ses divisions.

Il n'est pas question de contester la justesse de cette présentation, qui s'appuie constamment sur les textes. On reste en revanche un peu sur sa faim quand il s'agit d'en mesurer l'originalité réelle. On aurait souhaité connaître les ouvrages que Voltaire a utilisés. Il aime à se poser en novateur et donne volontiers la leçon. Mais quels étaient ces prédécesseurs qu'il traite ainsi de haut? On ne le saura pas. Sans doute l'enquête aurait-elle été longue et délicate, mais on aurait pu s'en tenir à un sondage. Par exemple sur les »Annales de l'Empire«, genre très codifié où la moindre variante se détecte aisément.

En sens inverse, on aurait aussi pu mieux replacer cette image de l'Allemagne dans la problématique générale de Voltaire. Ce n'est sans doute pas un hasard si un millénaire d'histoire allemande en définitive se résume pour lui dans l'affrontement du Sacerdoce et

de l'Empire, bref en un conflit entre pouvoirs civils et religieux. On se trouve bien en présence d'une constante de l'imaginaire voltairien.

Mais on ne pouvait trop demander à une thèse qui s'est volontairement limitée et qui remplit fort honnêtement son objectif. On pourra compléter la vision de Nikolaus Götz, comme lui-même y invite, mais ce sera en s'appuyant sur ses scrupuleuses analyses.

Henri DURANTON, Saint-Etienne

Robert DARNTON, *Edition et Sédition. L'univers de la littérature clandestine au XVIII^e siècle*, Paris (Gallimard) 1991, I-278 S. 8° (nrf essais).

Aus der gleichen Quelle, aus der schon die vorangehenden Bücher des Historikers aus Princeton sich wesentlich speisten, stammt auch der vorliegende Versuch einer zusammenfassenden Darstellung der französischen Geheimpliteratur im 18. Jahrhundert – dem unvergleichlichen Archiv der Typographischen Gesellschaft in Neufchâtel, die zwischen 1771 und 1781 ihre Blüteperiode erlebte. Alle Vorzüge, die an den Arbeiten Darntons zu bewundern und zu rühmen sind, findet man auch in diesem Werk wieder: Auf der Basis einer Fülle neu erschlossenen Materials werden nicht nur unbekannte Zusammenhänge und Mechanismen eines gewichtigen Sektors des Buchmarktes im Ancien régime beschrieben. Das Material ist zudem von Meisterhand gestaltet. Eine souveräne Kenntnis des Société-Archivs gestattet es dem Autor, gleichsam Idealtypen der wichtigsten Funktionen vorzuführen, aus deren Zusammenwirken der illegale Buchmarkt aufgebaut war, von der Herstellung über den Vertrieb bis zum Einzelabsatz. Die ausgewählten Repräsentanten der literarischen Agenten und Kolporteurs, Kontrebandiers und ehrenwerten Großhändler werden wie beim Schöpfungsakt mit historischen Namen und besonderen Eigentümlichkeiten versehen und sind allesamt von einem unbändigen Willen zur Selbstbehauptung erfüllt.

In diesem Sinne dürfen wir Quandet de Lachenal aus Paris, von dem 137 Briefe in Neufchâtel erhalten sind und Favarger, der im Auftrag der Gesellschaft 1778 fünf Monate durch die französische Provinz reiste und darüber in Briefen und einem Reisetagebuch Bericht erstattete, als eminente Vertreter des bekannten Typus eines literarischen Agenten willkommen heißen, während der mit Karren und Gaul im Lande umherziehende Noël Gille, genannt »La Pistole«, zum Archetypus des Kolporteurs avancieren dürfte. Aus Polizeiakten, einer Bankrottbilanz sowie der Korrespondenz zwischen dem Kaufmann Malherbe in Loudun und der Verlagsgesellschaft in Neufchâtel hat Darnton ein echtes Porträt dieses »marchand forain« Gille zusammengetragen und das wechselvolle Auf und Ab seiner Laufbahn überaus plastisch geschildert.

Nach dem gleichen prototypischen Verfahren erscheint der vorbestrafte Schmuggler Gerlache als Modell des wendigen Kleinunternehmers. Ab 1770 organisiert er für die Gesellschaft den illegalen Büchertransport über die französische Grenze, unterhält neben seiner Buchhandlung ein zeitweise florierendes Lesekabinett, bis er in der vom Amerikanischen Krieg ausgelösten Krise in Schwierigkeiten gerät und vermutlich durch Bankrott 1780 von der Szene verschwindet.

Für die nächste Stufe im System des Geheimhandels steht der Verleger und Buchhändler Jacques Manoury aus Caen, seit 1770 in den Akten der Pariser Polizei geführt und 1771 für viereinhalb Monate Gast der Bastille. Da er aus gutem Hause stammt, sein Vater ist ebenfalls Buchhändler, hat er schon 4 Jahre später wieder sein eigenes Geschäft und nimmt trotz erneuter Belästigung durch die Polizei 1775 Beziehungen zur Société Typographique auf. Der Wirkungskreis dieses Unternehmers in Sachen verbotener Literatur reicht von Neufchâtel bis London. Der Anreiz hoher Gewinne ist bei diesem Vertreter des mittleren Buchhandels offenbar so unwiderstehlich, daß er den Einsatz seiner Stellung und seines Vermögens nicht scheut, während für die Schicht der großen Verleger und Drucker gerade diese Gefahr zu Wohlverhalten und Solidität im Sinne der Regierung zwingt.